

Formulaire Shimano de garantie de 30 jours pour canne

Afin d'être éligible à la garantie Shimano de 30 jours pour canne, Shimano exige que vous remplissiez ce formulaire au complet et de façon lisible. Inclure une copie de votre reçu de caisse daté comme preuve d'un achat effectué dans les 30 jours précédant la réclamation. Les deux documents devront être envoyés par courriel à un agent ou télécopiés au 1-800-619-9067.

Une fois confirmé par notre personnel, le programme Shimano Express sera utilisé pour acheminer la commande de remplacement. Le service de remplacement de canne Shimano Express est la méthode la plus rapide et la plus facile de remplacer votre canne et de vous retrouver sur l'eau rapidement! Selon les termes de la garantie de 30 jours, la commande Express sera **SANS FRAIS**.

Prénom: _____ Nom de famille : _____

Adresse (expédition de retour): _____

Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Adresse courriel: _____

Numéro de téléphone à la maison: _____ Cellulaire: _____

Détaillant/magasin où la canne a été achetée: _____

Adresse du détaillant/magasin: _____

de modèle de la canne (ex: CVC66MA près de la poignée) _____

Date d'achat: _____

Notez bien:

- Le montant Express initial de 50% du PDSF ne sera pas débité des comptes des détaillants sur toutes les commandes résultant de la garantie de 30 jours.
- Les détaillants devront retourner la canne brisée. Si vous omettez de retourner la canne brisée en entier dans les 30 jours suivant la réception de la canne de remplacement, vous consentez et vous autorisez Shimano à débiter de votre compte le prix total de détaillant de la canne de remplacement.
- Un montant Express initial de 50% du PDSF sera chargé à tous les consommateurs pour toute commande résultant de la garantie de 30 jours. Une fois que la canne brisée aura été retournée à l'intérieur du bloc de temps de 30 jours suivant la réception de la canne de remplacement, Shimano effectuera un remboursement complet sur votre carte de crédit.
- Les consommateurs devront retourner la canne brisée. Si vous omettez de retourner la canne brisée en entier dans un délai de 30 jours suivant la réception de la canne de remplacement, vous consentez et autorisez Shimano à débiter de votre carte de crédit le montant total du PDSF de la canne de remplacement.
- Nous ne vendons pas aux détaillants qui n'ont pas de magasin "physique". Shimano garantira uniquement les produits vendus par nos détaillants mandatés. Nous ne garantissons pas les produits achetés dans des encans en ligne, c.-à-d. e-bay, car nous ne pouvons pas déterminer l'origine du produit.
- **La garantie Shimano de 30 jours pour canne s'applique uniquement aux cannes des gammes suivantes: Convergence, Clarus, Compre, Crucial, Cumara, Curado, Expride, Intenza, Poison Adrena, SLX, Tallus, Terez, Trevala F, Trevala S, Trevala, Tescata, Teramar, Tiralejo, Talora, Zodias et les cannes Shimano de fin de série lorsque la garantie à vie limitée s'applique.**
- Veuillez noter - Shimano Canada Ltée. n'est pas responsable pour les cannes de remplacement qui disparaissent après que le transporteur a confirmé la livraison.